

Communiqué de presse



20 Février 2020

Fermeture de Fessenheim : les élus du CSEC alertent sur l'avenir de l'emploi dans la région et pour le futur de l'équilibre du réseau électrique français

Alors qu'un premier pas dans la fermeture de la centrale de Fessenheim va être franchi le 22 février 2020, avec l'arrêt du premier réacteur avant l'étape finale le 30 juin pour le second, les élus du CSEC sont extrêmement préoccupés pour l'emploi dans la région et pour l'équilibre, à venir, du réseau électrique français déjà fragilisé.

Depuis l'annonce de cette fermeture, le 14 septembre 2016, les élus d'alors du CCE, devenu depuis CSEC, comme les 220 000 salariés de la filière nucléaire sont toujours unanimement scandalisés par cette décision pour laquelle leurs experts n'avaient trouvé à l'époque aucun argument industriel, social ou environnemental la justifiant. Il semblerait juste qu'elle résulte d'un accord EELV/PS en amont des présidentielles de 2012.

Malgré la signature du « projet d'avenir du territoire », entre notamment les représentants du gouvernement actuel et les élus territoriaux concernant la revitalisation du site industriel, à date, aucune proposition viable n'est posée sur la table pour préserver l'emploi *in situ*, que représentaient les 850 postes à EDF et les 250 chez les prestataires. La montagne « d'une reconversion exemplaire » a accouché d'une souris.

Cette fermeture anticipée associée, à l'arrêt des centrales à charbon d'ici 2022 et de douze réacteurs nucléaires supplémentaires entre 2028 et 2035 tel qu'indiqué dans le décret PPE en cours d'adoption, va grandement amputer EDF de son parc de production pilotable. A cet horizon, et en l'absence d'engagement actuel de l'Etat concernant le renouvellement du parc nucléaire, l'équilibre du réseau ne pourra être garanti que par l'implantation de centrales à Gaz, comme celle en construction à Landivisiau, en Bretagne, par Direct Energie-Total.

Les élus du CSEC rappellent que le mix électrique de production est et doit rester au service de l'intérêt général : coût de production compétitif, fourniture de qualité et réponse aux enjeux de la lutte contre le dérèglement climatique en étant faiblement émetteur de CO₂. Ce mix performant demeure toujours un levier de localisation des industries ! Pour eux, il faut revenir à la mission première d'EDF : assurer le service public de l'électricité et garantir la sécurité d'approvisionnement.

Contacts presse :

Philippe Page Le Mérour, secrétaire du CSEC

Gwenaël Plagne, secrétaire suppléant du CSEC : 06 60 22 65 89

